

OBSERVATOIRE DES RUPTURES DE PARCOURS DE SANTÉ (ORP)

NOUVELLE-AQUITAINE

CONTEXTE

Dans un contexte de transformation du système de santé, les Dispositifs d'appui à la coordination (DAC) ont pour mission de soutenir les professionnels dans la coordination des parcours de santé complexes. **Le DAC joue un rôle central dans la coordination territoriale**, ce qui le place en position idéale pour observer les ruptures et les améliorations nécessaires.

La mise en œuvre d'un **Observatoire des ruptures de parcours de santé (ORP)** donne au territoire un cadre de référence pour repérer, qualifier, analyser et documenter ces ruptures.

Le **DAC est chargé par l'ARS, d'initier et d'animer cette démarche d'observatoire sur son territoire en étant garant du cadre méthodologique national.**

L'ORP participe à la démarche de **promotion de la qualité, de la pertinence et de la continuité des soins.**



L'OBSERVATOIRE, C'EST QUOI ?

L'Observatoire des ruptures de parcours (ORP) est **une démarche d'analyse territoriale et collective des ruptures de parcours avérées ou potentielles**, pilotée par le DAC.

Les ruptures identifiées relèvent d'un **intérêt pour le collectif** en lien avec :

- des dysfonctionnements organisationnels
- des problématiques structurelles de l'offre de santé territoriale

L'enjeu est d'identifier les **défaillances systémiques et/ou structurelles à partir de situations individuelles.**

L'ORP est une ressource pour l'amélioration continue des parcours de santé et l'**objectivation** des besoins non couverts.

Il s'envisage comme une **démarche partenariale, collaborative et intégrée avec les autres observatoires.**

OBJECTIFS

- ➔ Améliorer l'**organisation** et la **coordination** des acteurs territoriaux
- ➔ Participer à l'**amélioration de l'offre existante**
- ➔ Favoriser la **fluidité des parcours de santé** des publics vulnérables, en situation complexe
- ➔ Promouvoir des actions, des organisations, des **dispositifs innovants**



Objectiver collectivement les causes et les conséquences des situations de ruptures de parcours permet :

- d'**éclairer la prise de décision** dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques
- de cibler les actions à mettre en œuvre et les ressources à mobiliser
- de mieux répondre aux besoins de santé de la population



LES RUPTURES DE PARCOURS DE SANTÉ

Une situation de rupture se caractérise par une **insuffisance ou un arrêt des aides, de l'accompagnement et/ou des soins**, entraînant un préjudice **d'intensité variable** pour la personne aidée, pouvant aller jusqu'à compromettre son projet de vie.

Elles sont souvent l'aboutissement d'un **désajustement progressif entre les besoins d'une personne et le système d'aides et de soins**. La rupture se caractérise par son **impact** et sa **récence**.

- Absence ou insuffisance d'offre
- Difficultés des professionnels dans la réalisation de leur mission
- Difficultés d'articulation entre professionnels
- Difficultés contextuelles de recours à l'offre
- Difficultés suite à la perte d'un/des aidants

STRUCTURATION DE LA DEMARCHE



Le DAC

& ses partenaires

- Identification des ruptures
- Analyse collective des ruptures
- Mise en place des actions correctrices DAC
- Sélection des situations de ruptures qui doivent être analysées au sein de la gouvernance

La gouvernance territoriale de l'observatoire

Une instance représentative, équilibrée, légitime et éprouvée

- Analyse collective des ruptures remontées
- Mise en place d'actions correctrices ou d'un plan d'actions territorial
 - Sélection des situations qui nécessitent une action des autorités de régulation
- Synthèse pour les tutelles des ruptures et des actions déjà menées

Les autorités de régulation

ARS, CD, CPAM...

- Analyse des ruptures remontées dans son champ de compétence et en transversalité
- Retour au DAC et aux partenaires sur les actions qui peuvent être menées ou sur l'analyse globale du sujet
- Transformation, évolution de l'offre, soutien d'actions innovantes possibles

EN PRATIQUE

IDENTIFIER

des situations de rupture de parcours individuelles issues des accompagnements du DAC

Selon la maturité de l'ORP, d'autres professionnels peuvent participer au repérage (CPTS, CRT, C 360, Centres Hospitaliers...)



Les espaces/Leviers

- Staff d'équipe
- Réunion de coordination
- Suivi de file active
- Analyse des écarts du Plan personnalisé de coordination en santé



Les outils

- Fiche descriptive d'une rupture*
- Grille de recueil nationale

ANALYSER

collectivement les situations individuelles qui ont un intérêt pour le collectif au regard de leur impact et de leur récurrence



Les espaces/Leviers

- Cellule interne au DAC (spécifique ORP, ou qualité...)
- Cellule partagée avec des partenaires



Les outils

- Grille de recueil nationale
- Tableau de suivi des ruptures *
- Cartographie des ruptures *
- Logigramme et procédure *

PROPOSER

et co-construire des actions correctrices et des solutions innovantes. L'ORP participe à la connaissance partagée des problématiques et des ressources du territoire



Les espaces/Leviers

- Gouvernance territoriale ORP
- Instances de démocratie territoriale (CTS, CTA...)



Les outils

- Cartographie des ruptures *
- Plan d'actions *

* Outils issus du kit régional co-construit par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et la FACS